

STANLEY

INFORMATION À PROPOS DE LA GARANTIE

GARANTIE

STANLEY Europe est si sûr de la qualité de ses produits qu'il propose à tous les utilisateurs une garantie exceptionnelle. Cette déclaration de garantie complète et ne porte atteinte d'aucune manière à vos droits contractuels ou prévus par la loi. Cette garantie est valable au sein des territoires des États membres de l'Union Européenne et au sein de la Zone européenne de libre-échange.

GARANTIE COMPLÈTE D'UN AN

Si votre produit STANLEY présentait un vice de matériau ou de fabrication dans les 12 mois à compter de sa date d'achat, STANLEY Europe garantit le remplacement gratuit de toute pièce défectueuse ou, à notre entière discrétion, le remplacement gratuit de l'appareil, à condition que :

- Le produit ait été utilisé conformément à toutes les instructions fournies et n'ait pas fait l'objet d'une mauvaise utilisation, une force, une charge ou un impact mécanique excessifs.
- Le produit ait été soumis à une usure normale.
- Aucune réparation n'ait été effectuée par du personnel non autorisé.
- Une preuve d'achat soit fournie.
- Le produit STANLEY soit retourné complet, avec l'ensemble de ses composants originaux.

Cette garantie ne couvre pas les produits consommables et n'exclut pas l'obligation de l'utilisateur d'entretien ou d'étalonner le produit si nécessaire.

Pour faire une demande de remboursement ou d'échange, veuillez contacter votre revendeur, ou trouver l'adresse d'un concessionnaire STANLEY dans le catalogue STANLEY ou contacter votre succursale locale STANLEY à l'adresse indiquée sur l'emballage ou dans le manuel. Une liste des concessionnaires agréés STANLEY et tout détail complémentaire concernant notre service après-vente, sont à votre disposition sur notre site Internet à l'adresse www.stanley.eu

Produits sous licence

Chariots sur roues 5 ans de garantie, Radiateurs électriques, à gaz et à pétrole et refroidisseurs électriques 2 ans de garantie, Éclairage électrique 2 ans de garantie, Barres d'alimentation et rallonges 2 ans de garantie, Outils de jardin à essence 1 an de garantie, Outils à main de jardin 1 an de garantie, Pression électrique Laveuses Garantie 1 an, Aspirateurs électriques humides et secs 1 an de garantie, Pompes électriques 1 an de garantie, Jouets 1 an de garantie, Vêtements et chaussures 6 mois de garantie

STANLEY a accordé que les produits sous licence suivants soient fabriqués et vendus avec les garanties énoncées, selon les mêmes termes et conditions que la GARANTIE COMPLÈTE D'UN AN DE STANLEY, mais pendant la période indiquée pour chaque titulaire de licence.